

ARABIA SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 Décembre 2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 Décembre 2025

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société « ARABIA SICAV » pour la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2025, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 7 314 254 DT et un résultat bénéficiaire de la période de 1 020 956 DT.

I. – Rapport sur les états financiers intermédiaires

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la société ARABIA SICAV, comprenant le bilan au 31 Décembre 2025, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "*Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société ARABIA SICAV arrêtés au 31 Décembre 2025, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. – Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Les liquidités et quasi-liquidités représentent au 31 Décembre 2025, 20,93% de l'actif de la société ARABIA SICAV, soit 0,93% au-dessus du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Par ailleurs, la valeur comptable des placements en valeurs mobilières s'élève à 5 783 421 DT au 31 Décembre 2025, et représente une quote-part de 79,07 % de l'actif de la société ARABIA SICAV, soit 0,93% en dessous du seuil de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents

Tunis, le 31 janvier 2025

Le Commissaire aux Comptes :
FMBZ - KPMG TUNISIE
Emna RACHIKOU

BILAN
ARRETE AU 31/12/2025
(Exprimé en dinars)

<u>ACTIF</u>	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES	5 783 421	4 986 586
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	5 048 371	4 195 419
b- Obligations et valeurs assimilées	735 050	791 168
AC2- Placements monétaires et disponibilités	1 530 833	1 418 478
a- Placements monétaires	-	-
b- Disponibilités	1 530 833	1 418 478
AC3- Créances d'exploitation	-	-
AC4- Autres actifs	-	-
TOTAL ACTIF	7 314 254	6 405 065
PASSIF		
PA1- Opérateurs créditeurs	16 670	14 987
PA2- Autres créditeurs divers	49 610	52 267
TOTAL PASSIF	66 279	67 254
<u>ACTIF NET</u>		
CP1- Capital	7 106 158	6 237 237
CP2- Sommes distribuables	141 817	100 573
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs	61	59
b- Sommes distribuables de l'exercice en cours	141 756	100 514
ACTIF NET	7 247 974	6 337 811
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	7 314 254	6 405 065

ETAT DE RESULTAT
ARRETE AU 31/12/2025
(Exprimé en dinars)

	<u>Du</u> <u>01/10/2025</u> <u>Au</u> <u>31/12/2025</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2025</u> <u>Au</u> <u>31/12/2025</u>	<u>Du</u> <u>01/10/2024</u> <u>Au</u> <u>31/12/2024</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2024</u> <u>Au</u> <u>31/12/2024</u>
PR 1- Revenus de portefeuille-titres	12 373	254 725	13 005	220 196
a- Dividendes	-	204 245	-	180 143
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	12 373	50 480	13 005	40 053
PR 2- Revenus des placements monétaires	16 072	47 166	11 708	27 545
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	28 444	301 891	24 713	247 741
CH 1- Charges de gestion des placements	32 665	125 097	27 748	105 610
REVENU NET DES PLACEMENTS	(4 221)	176 793	(3 035)	142 131
PR 3- Autres produits	48	881	890	2 065
CH 2- Autres charges	5 750	35 798	3 871	43 645
RESULTAT D'EXPLOITATION	(9 922)	141 876	(6 017)	100 551
PR 4- Régularisations du résultat d'exploitation	-	(121)	-	(37)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	(9 922)	141 756	(6 017)	100 514
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-	121	-	37
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	221 028	547 784	528 115	561 840
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	195 067	342 227	118 595	21 401
Frais de négociation de titres	(3 732)	(10 932)	(3 375)	(10 499)
RESULTAT NET DE LA PERIODE	402 441	1 020 956	637 319	673 293

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

ARRETE AU 31/12/2025

	<u>Du</u> <u>01/10/2025</u> <u>Au</u> <u>31/12/2025</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2025</u> <u>Au</u> <u>31/12/2025</u>	<u>Du</u> <u>01/10/2024</u> <u>Au</u> <u>31/12/2024</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2024</u> <u>Au</u> <u>31/12/2024</u>
AN 1- <u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>				
a- Résultat d 'Exploitation	(9 922)	141 876	(6 017)	100 551
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	221 028	547 784	528 115	561 840
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	195 067	342 227	118 595	21 401
d- Frais de négociation de titres	(3 732)	(10 932)	(3 375)	(10 499)
AN 2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	-	(100 512)	-	(86 250)
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>				
a- Souscriptions				
Capital	-	-	-	62
Régularisation des sommes non distribuables	-	-	-	(5)
Régularisation des sommes distribuables	-	-	-	-
Droits d'entrée	-	-	-	1
b- Rachats				
Capital	-	(9 494)	-	(4 652)
Régularisation des sommes non distribuables	-	(666)	-	184
Régularisation des sommes distribuables	-	(121)	-	(36)
Droit de sortie	-	-	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	402 441	910 164	637 319	582 596
AN 4- <u>ACTIF NET</u>				
a- en début de période	6 845 534	6 337 811	5 700 492	5 755 214
b- en fin de période	7 247 974	7 247 974	6 337 811	6 337 811
AN 5- NOMBRE D'ACTIONS				
a- en début de période	91 153	91 292	91 292	91 366
b- en fin de période	91 153	91 153	91 292	91 292
VALEUR LIQUIDATIVE	79.514	79.514	69,424	69,424
AN6- TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	5.88%	16.12%	11,18%	11,71%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETEES AU 31 Décembre 2025

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

ARABIA SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte et de distribution régie par le code des OPC promulgué par la loi n° 2001-83 du 24-07-2001.

ARABIA SICAV est gérée par l'ARAB FINANCIAL CONSULTANTS.

L'ARAB TUNISIAN BANK est désigné dépositaire de la SICAV

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-12-2025 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation, les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3-1 PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3-2 EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2025 à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2025 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs Valeurs Liquidatives au 31/12/2025.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

3-3 EVALUATION DES PLACEMENTS EN OBLIGATIONS

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leurs comptabilisations initiales :

- à la valeur du marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente.
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constituent une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2025, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués au 31 Décembre 2025 au coût amorti.

3-4 EVALUATION DES PLACEMENTS MONETAIRES

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3-5 CESSION DES PLACEMENTS

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable.

La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable.

Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4- NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1- Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2025 à 5 783 421 DT contre 4 986 586 DT au 31/12/2024, et se détaille ainsi :

Code ISIN	DESIGNATION DU TITRE	Nombre/Titre	Coût d'acquisition	Val au 31/12/2025	% ACTIF	% Capital
	ACTIONS, VALEURS ASSIMILEES ET DROITS RATTACHES:		4 482 581	5 048 371	69.02%	
	<u>Actions et droits rattachés :</u>		<u>4 261 660</u>	<u>4 827 451</u>	<u>66.00%</u>	
TN0007830011	ASS MAG	2 276	125 723	128 594	1.76%	0.05%
TN0007140015	ASSAD	7 000	10 232	22 260	0.30%	0.03%
TN0004700100	ATL	60 490	246 773	368 989	5.04%	0.19%
TN00001800457	BIAT	2 000	164 598	220 986	3.02%	0.00%
TN0007350010	CIMENT DE BIZERTE	223 793	680 360	123 086	1.68%	0.51%
TN0007570013	EUROCYCLE	6 550	109 854	81 489	1.11%	0.01%
TN0007510019	LANDOR	200	1 588	2 953	0.04%	0.00%
TN0006440010	MAG GENERAL	11 324	76 160	111 541	1.52%	0.06%
TNDKJ8068X14	MAGHREBIA VIE	1 500	9 360	9 863	0.13%	0.01%
TN0005700018	PGH	25 000	374 500	458 400	6.27%	0.00%
TN0007610017	SAH	22 000	192 364	303 688	4.15%	0.03%
TN0007730013	SANIMED	1 100	1 998	627	0.01%	0.01%
TN0001100254	SFBT	19 948	238 831	249 729	3.41%	0.00%
TN0007740012	MEUBLE INTERIEUR	29 677	138 507	138 532	1.89%	0.53%
TN0007600018	SOTEMAIL	182 480	447 165	547 440	7.48%	0.60%
TN0006560015	SOTUVER	26 798	260 822	370 107	5.06%	0.09%
TN0006060016	STAR	2 548	100 264	162 514	2.22%	0.11%
TN0007270010	TPR	62 500	349 282	718 500	9.82%	0.13%
TN0007440019	TELNET	36 663	240 491	249 895	3.42%	0.30%
TN0007720014	UNIMED	59 000	492 790	558 258	7.63%	0.01%
	<u>Titre OPCVM</u>	<u>1 865</u>	<u>220 920</u>	<u>220 920</u>	<u>3.02%</u>	
TN0VYWALSB95	FCP AFC AMANETT	1 865	220 920	220 920	3.02%	0.47%
	OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES		705 890	735 050	10.05%	
	EMPRUNTS DE SOCIETES		200 000	204 308	2.79%	0.00%
TN0003900248	UIB 2009/1	10 000	186 000	190 007	2.60%	2.00%
TN0003900230	UIB 2009/1	10 000	14 000	14 302	0.20%	2.00%
	EMPRUNT D'ETAT	1 000	505 890	530 742	7.26%	0.00%
TNZBXQU5RZ91	Emprunt Nat 2021 T3 A	1 000	5 890	5 933	0.08%	0.00%
TNX0K9990B08	Emprunt Nat 2024 -2	5 000	500 000	524 809	7.18%	0.00%
	TOTAL		5 188 471	5 783 421	79.07%	

AC2- Placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2025 à 1 530 833 DT contre 1 418 478 DT au 31-12-2024, et se détaille ainsi :

	31/12/2025	31/12/2024
Disponibilités	1 530 833	1 418 478
TOTAL	1 530 833	1 418 478

AC3- Créances d'exploitation

Le solde de ce poste est nul au 31-12-2025 contre un solde nul au 31-12-2024.

PA1- Opérateurs créditeurs

Cette rubrique renferme la rémunération à payer au gestionnaire et au dépositaire et se détaille ainsi :

	31/12/2025	31/12/2024
Rémunération à payer au gestionnaire	10 720	9 037
Rémunération à payer au dépositaire	5 950	5 950
TOTAL	16 670	14 987

PA2- Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève à 49 610 DT au 31-12-2025 contre 52 267 DT DT au 31-12-2024 et se détaille ainsi :

	31/12/2025	31/12/2024
Achat Actions	-	-
Redevance CMF	600	506
Honoraires Commissaires aux comptes	18 293	20 000
Frais publications	751	1 000
Jetons de présence	11 250	13 125
Retenue à la source	2 908	1 883
TCL	114	61
Dividendes à payer	14 556	14 556
Divers	1 136	1 136
TOTAL	49 610	52 267

CP1- Le capital

Les mouvements sur le capital au cours du 4 ème trimestre de l'exercice 2025 se détaillent ainsi :

<u>Capital au 30/09/2025</u>	
Montant	6 693 795
Nombre de titres	91 153
Nombre d'actionnaires	10

<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	-
Nombre de titres émis	-
Nombre d'actionnaires nouveaux	-

<u>Rachats effectués</u>	
Montant	-
Nombre de titres rachetés	-
Nombre d'actionnaires sortants	-

<u>Autres effets s/capital</u>	
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	195 067
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	221 028
Régularisation des sommes non distribuables	-
Frais de négociation de titre	(3 732)

<u>Capital au 31/12/2025</u>	
Montant	7 106 158
Nombre de titres	91 153
Nombre d'actionnaires	10

CP2- Sommes distribuables

	Du 01/01/2025	Du 01/01/2024
	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Sommes distribuables de l'exercice en cours	141 756	100 514
Sommes distribuables des exercices antérieurs	61	59
Sommes distribuables	141 817	100 573

PR1- Revenus du portefeuille-titres

Du 01-01-2025 au 31-12-2025, les revenus du portefeuille -titres s'élèvent à 254 725 DT contre 220 196 DT du 01-01-2024 au 31-12-2024 ;

	Du 01/10/2025 Au 31/12/2025	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025	Du 01/10/2024 Au 31/12/2024	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024
Revenus des Actions	-	204 245	-	180 143
Revenus des obligations	12 372	50 480	13 005	40 053
TOTAL	12 372	254 725	13 005	220 196

PR2- Revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 47 166 DT du 01-01-2025 au 31-12-2025 et se détaillent comme suit :

	Du 01/10/2025 Au 31/12/2025	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025	Du 01/10/2024 Au 31/12/2024	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024
Intérêts sur comptes de dépôts	16 072	47 166	11 707	27 545
TOTAL	16 072	47 166	11 707	27 545

PR3- AUTRES PRODUITS

Cette rubrique renferme des intérêts perçus sur un placement en Billets de Trésorerie dont l'encours s'élève au 31-12-2025 à 2 500 DT provisionné à 100% qui serait récupérable en vertu d'une convention établie entre le groupe CDS, emprunteur et ARABIA SICAV.

Selon cette convention, des intérêts seront perçus à partir de l'exercice 2009.

Le principal a commencé à être remboursé depuis l'exercice 2011.

Au cours du 4 ème trimestre de l'exercice 2025, ARABIA SICAV a perçu 48 DT d'intérêts.

CH1-	Charges de gestion des Placements	Du 01/10/2025 Au 31/12/2025	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025	Du 01/10/2024 Au 31/12/2024	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024
Rémunération du gestionnaire					
La gestion de la société est confiée à l'AFC gestionnaire. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,5%HT l'an calculé sur la base de l'actif net quotidien.					
	La rémunération de l'AFC	31 148	119 147	26 666	99 660
Rémunération du dépositaire					
La fonction du dépositaire est confiée à l'ATB. En contrepartie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 5 000 D HT par an en vertu de l'avenant à la convention de dépositaire signée en date du 26 décembre 2014					
	La rémunération de l'ATB	1 517	5 950	1 082	5 950
TOTAL		32 665	125 097	27 748	105 610

CH2- AUTRES CHARGES

Les autres charges se détaillent ainsi :

	Du 01/10/2025 Au 31/12/2025	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025	Du 01/10/2024 Au 31/12/2024	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024
Désignation				
Redevance CMF	1 745	6 674	1 494	5 583
Commissaire aux comptes	3 680	16 450	(2 230)	21 570
Publicité et publication	251	1 251	958	1 871
Services bancaires	13	37	14	44
Timbre fiscal	5	23	5	23
Jetons de présence	(442)	9 375	3 309	13 125
TCL	496	1 587	321	1 029
Autres Impôts	-	400	-	400
TOTAL	5 750	35 798	3 871	43 645

5- AUTRES INFORMATIONS	31/12/2025	31/12/2024
Données par actions		
Revenus des placements	3.312	2,714
Charges de gestion des placements	1.372	1,157
Revenu net des placements	1.940	1,557
Autres charges	0.393	0,023
Autres produits	0.010	0,478
Résultat d'exploitation	1.556	1,101
Régularisation du résultat d'exploitation	(0,001)	0,000
Sommes distribuables de la période	1.555	1,101
Régularisation du Résultat d'exploitation (annulation)	0.001	0,000
Frais de négociation de titres	(0.120)	(0,115)
Variation des plus ou moins-values potentielles /Titres	6,010	6,154
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	3.754	0,234
Résultat net de la période	11.200	7,375

Nombre d'Actions	91 153	91 292
Valeur liquidative	79.514	69,424

6- Rémunération du Gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la société est confiée à l'AFC gestionnaire, Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société, En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,5%HT l'an calculé sur la base de l'actif net quotidien,

La fonction du dépositaire est confiée à l'ATB, En contrepartie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 5 000 D HT par an en vertu de l'avenant à la convention de dépositaire signée en date du 26 décembre 2014